



Levée du préavis de grève lundi 1er septembre à 24h : La mobilisation a payé

Grâce à la mobilisation des salarié.es depuis le début de la grève lundi 25 août, y compris encore ce week-end et ce lundi 1er septembre, les organisations syndicales ont pu pousser la négociation le plus loin possible.

Mercredi 27 août et suite à l'échange entre la présidente de Radio France et les organisations syndicales, la Direction entendait enfin les grévistes et ouvrait de véritables négociations. Ce dimanche 31 août, elle aura dû aussi prendre la mesure de la poursuite du mouvement et de l'engagement des salariés et des organisations syndicales dans le combat. L'intersyndicale, unie jusqu'au bout, aura obtenu une négociation à la hauteur des enjeux.

Au final, si l'ensemble des revendications n'a pas été satisfait, l'écoute et la confiance que la Direction doit aux salarié.es de Radio France et à leurs représentants sont revenus au centre des discussions.

Nous en étions loin avant la grève. C'est une victoire.

Les organisations syndicales, après l'Assemblée Générale tenue ce jour et la consultation de leurs bases, décident donc l'arrêt de la grève à l'issue de cette journée du lundi 1er septembre.

- Sur **la stratégie de diffusion**, les organisations syndicales vont être informées des projets réels de la direction, sans attendre la fin de l'année (quand il sera trop tard)
- Sur **Mouv'**, pour l'avenir des salarié.es en attente d'un poste, la commission de suivi se tiendra jusqu'au reclassement de la totalité des salarié.es en CDI. L'avenir des salarié.es pigistes est également du ressort de cette commission. Par ailleurs, les instances du personnel seront informées dans les détails de la grille et du fonctionnement de Mouv' pour cette saison. Si le projet devait à nouveau évoluer à la fin de l'année au moment de l'arrêt de la diffusion en DAB+, nous serions de nouveau consultés
- Sur **la défense de l'investigation**, la Direction devra rendre compte aux élu.es du fonctionnement de la cellule investigation et de la possibilité pour les journalistes de continuer à travailler sur des enquêtes de longue durée et de pouvoir les diffuser à un rythme adapté
- Sur le reste de l'éditorial, la Direction s'est engagée à **ne pas réduire les moyens des chaînes en cours de saison**, quelles que soient les contraintes qui pourraient peser sur le budget 2026
- Sur **les volumes de production** (reportage, fiction, musique, etc.), en plus de l'engagement ci-dessus, les organisations syndicales vont pouvoir repartir de l'exercice des métiers et du maintien des compétences lors de réunions dédiées à ces questions

Avant la grève, sur tous ces sujets, la Direction ne voulait même plus entendre les représentants des salarié.es. Nous saurons lui rappeler les engagements pris dans ce protocole de fin de grève.

Concernant **la transparence des données économiques**, les organisations syndicales obtiendront les éléments demandés pendant la grève (coûts et missions des entreprises extérieures et cabinet de conseil, précisions sur l'évolution du coût des strates managériales).

Sur les modes de production, si nous n'avons pas obtenu un retrait des projets de TCR (Techniciens Chargés de Réalisation), la Direction concède un gel à 5 missions au lieu de 8 sur la grille actuelle.

Pour ce projet et celui de l'animation en autonomie sur FIP, les organisations syndicales ont obtenu que les bilans qui doivent être fait avant le printemps 2026 puissent conduire à la remise en cause de ces projets. **Ces bilans devront prendre en compte** les retours des salarié.es. concernant **les risques de perte de sens au travail que généreraient ces projets**.

Les instances de représentation seront particulièrement vigilantes sur cet aspect.

Le projet d'évolution de captations de concerts qui menaçait le métier de réalisateur est arrêté et les discussions vont devoir reprendre avec les professionnels concernés et les organisations syndicales.

Sur ICI, les salarié.es du réseau vont pouvoir reprendre la main sur les changements que la Direction voulait imposer. La Direction n'avait pas voulu prendre en compte la quarantaine de lettres ouvertes envoyées par les équipes au printemps. Maintenant, grâce à la mobilisation très forte sur le réseau, **le principe de l'horloge unique sera abandonné au profit d'une plus grande autonomie des équipes pour déterminer, locale par locale, une grille de substitution**. Ces discussions se feront à l'automne au sein de chaque station afin que les évolutions soient effectives au plus tard à la rentrée de janvier 2026.

Que ce soit pour ICI ou pour les modes de production, les salarié.es vont enfin récupérer la responsabilité de choix très importants pour leur avenir.

La grève est donc levée à partir de ce soir, lundi 1er septembre, 24h.

Sur tous les engagements pris, la Direction doit maintenant tenir sa parole.

Les salarié.es mobilisé.es et l'intersyndicale unie ont démontré leur force.

Si la Direction tente de trahir ses engagements, la mobilisation reprendra !



<https://www.youtube.com/@IntersyndicaleRadioFrancestreams>